

Maître
d'ouvrage



Le Chêne Jaunet
54 rue Général de GAULLE
27340 PONT DE L'ARCHE
☎ 02.35.23.26.56
☎ 02.35.23.49.91

Géomètre-Expert

A
GÉOMÈTRE - EXPERT
Maxime Lehourteur
27100 VAILLY SUR AUTOUR
Tél. 02.32.40.05.13 Fax. 02.32.50.59.91
Courriel: agpse@ggeomtre-expert.fr

GE
GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

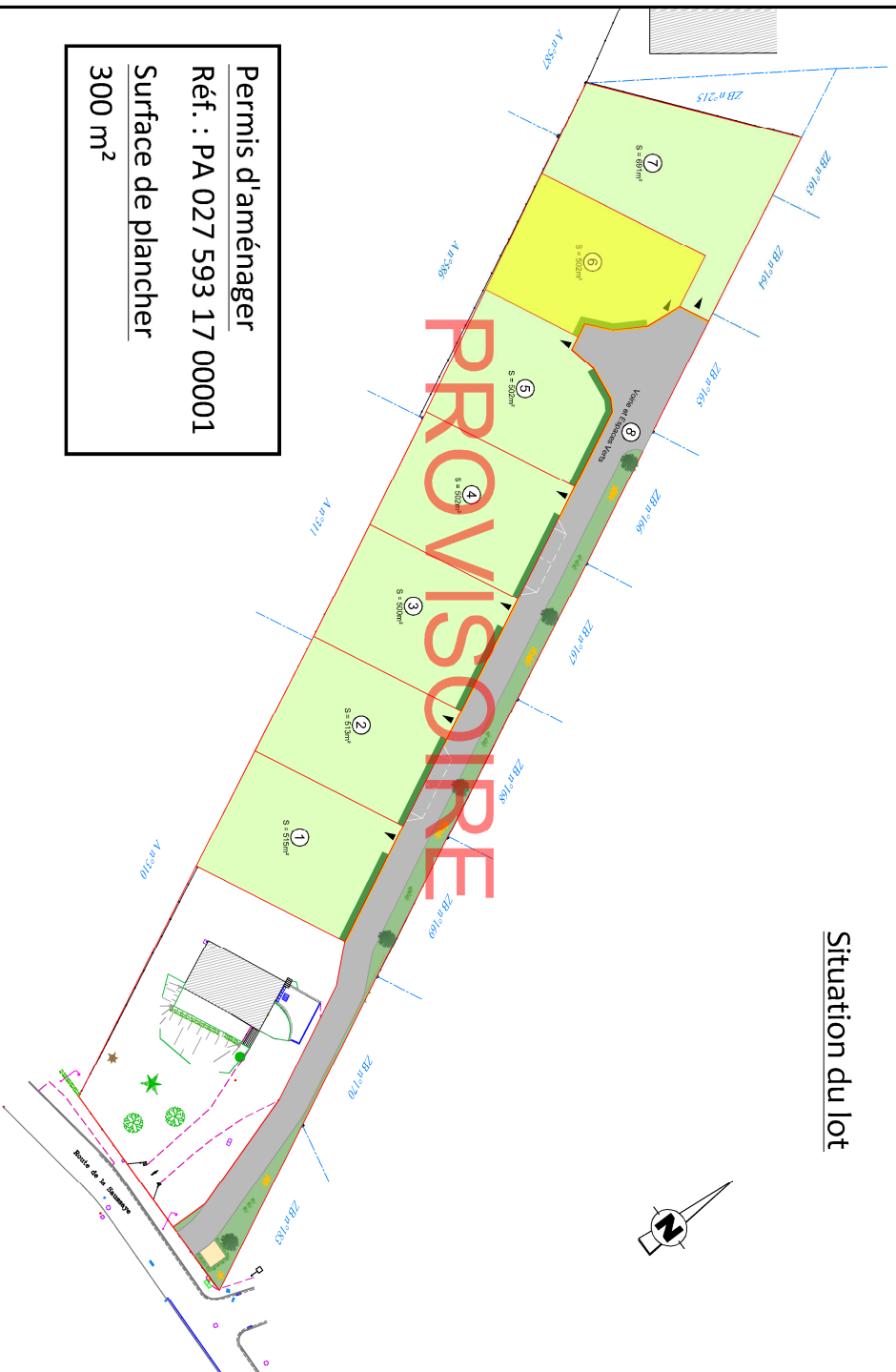
Département de l'EURE

Commune de SAINT-PIERRE-DES-FLEURS

Route de la Sausseye

"Résidence Les Charmilles"

Situation du lot



Permis d'aménager

Réf. : PA 027 593 17 00001

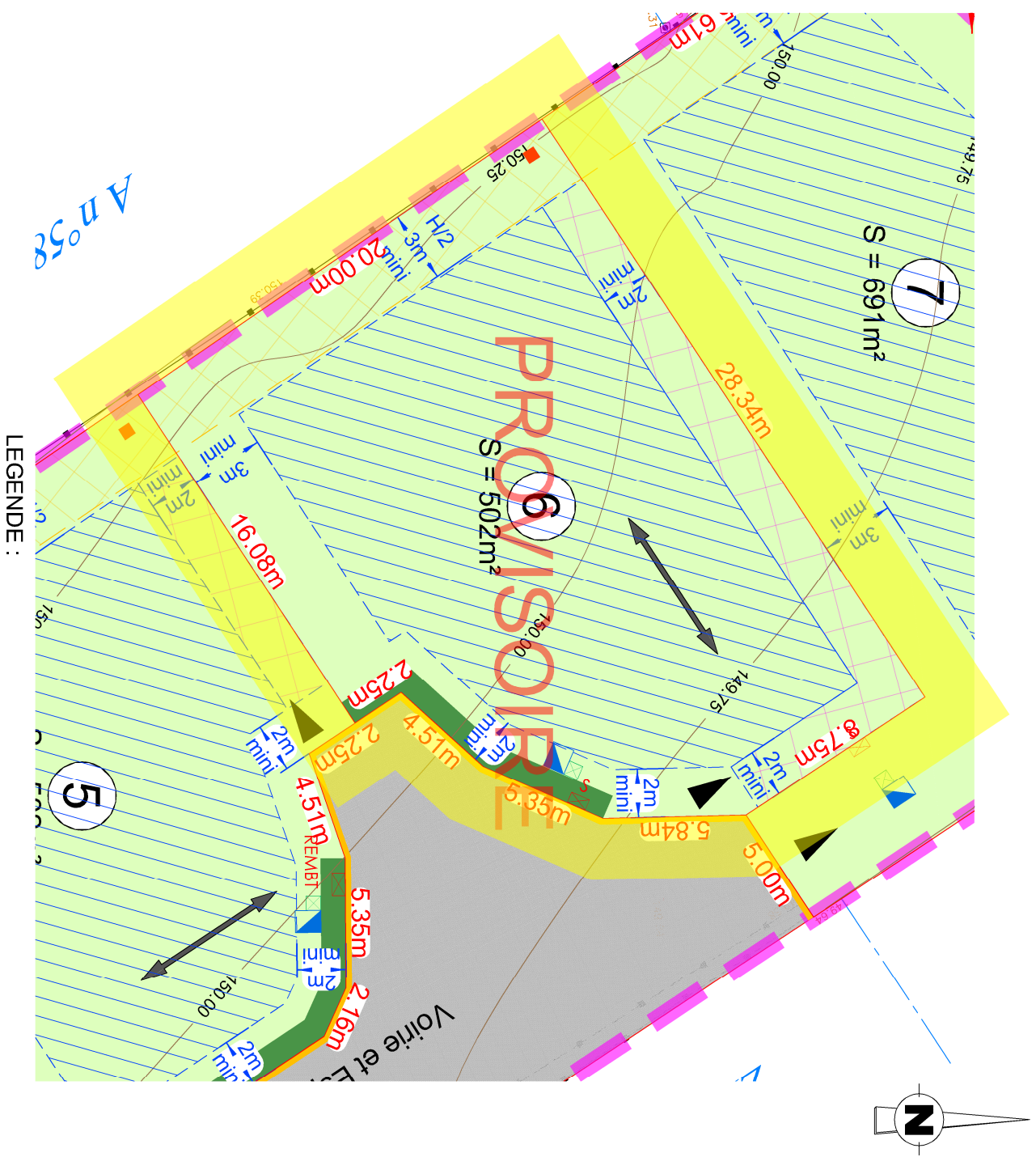
Surface de plancher

300 m²

PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE DU LOT N°6

Section ZB n°

Dossier n°	Dressé le	Nom du fichier Autocad	Echelle
170701	16/01/2018	170701.dwg	1/250



▲ : Emplacement possible des accès
(aménagement par l'acquéreur)

■ : Chaussée aménagée

■ : Espaces verts

↔ : Sens conseillé du fatiage principal
(non imposé)

▨ : Servitude de passage du réseau
d'assainissement des eaux usées

▨ : Zone constructible en limite de propriété
ou avec un retrait de 2m.

▨ : Zone constructible

▨ : Implantation possible de l'accès

▨ : arbre planté par l'aménageur

✳ : plantations effectuées par l'aménageur

▨ : Haie dressances locales à planter par les acquéreurs
à 50cm à l'intérieur de leur propriété.
Obligation d'entretien et de remplacement
des végétaux pour l'acquéreur

▨ : Mur plein

▨ : Limite de culture

▨ : Bord de chaussée

▨ : Limite de propriété

▨ : Application cadastrale

▨ : Clôture

▨ : Haie

▨ : Haut de Talus

▨ : Pied de Talus

▨ : Compteur eau

▨ : Eclairage public

▨ : Support électrique

▨ : Compteur EDF

▨ : Branchement Télécom

▨ : Branchement AEP

▨ : Branchement EU

▨ : Référence cadastrale

▨ : symbole ouvrage privatif

▨ : cotation linéaire

▨ : borne nouvelle

▨ : borne ancienne

▨ : Cote altimétrique
(le nivellement reflète
la topographie du
terrain AVANT travaux)

▨ : Courbe de niveau
(le nivellement reflète
la topographie du
terrain AVANT travaux)

▨ : Contour de l'emprise
du Permis d'Aménager

(*) : - le nivellement reflète la topographie du terrain AVANT Travaux.
- les positions des réseaux et des branchements sont données
à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux.
Celles-ci devront donc être contrôlées lors de la construction.